

Eccles, Natalie

De: Sigouin-Plasse Hugo [HSigouin-Plasse@GazMetro.com]
Envoyé: 25 août 2015 18:09
À: Dubois, Véronique
Cc: Greffe; Léger, Marie
Objet: TR: Dossier R-3879-2014 Phases 3 et 4 - preuves sur la fonctionnalisation info UC

Importance: Haute

Chère consœur,

Le présent courriel fait suite à l'échange de courriel (ci-bas) que vous avez eu avec Me Sicard (UC) en lien avec la preuve relative à la fonctionnalisation.

Nous comprenons que la Régie entend scinder le calendrier d'audiences de manière à ce que la preuve relative à la fonctionnalisation et celle relative à l'ensemble des autres sujets procèdent selon des calendriers distincts. Par exemple, la Régie entendrait la preuve de Gaz Métro relative à la fonctionnalisation (et les contre-interrogatoires) et, plutôt que d'enchaîner avec la preuve de Gaz Métro relative à d'autres sujets, elle entendrait immédiatement la preuve des intervenants sur ce sujet.

Gaz Métro ignore où, dans le calendrier d'audiences, la Régie procéderait à l'administration de la preuve relative à la fonctionnalisation. Gaz Métro envisage cependant qu'en scindant ainsi le calendrier, la preuve de Gaz Métro pourrait ne pas être close à la fin de la première semaine d'audiences. À cet égard, nous réitérons respectueusement les non-disponibilités de certains témoins décrites dans notre lettre du 24 août, lesquelles concernent principalement la deuxième semaine d'audiences. Également, nous prions la Régie de bien vouloir noter qu'à ces non-disponibilités déjà annoncées s'ajoutent celles de deux des quatre témoins participant au panel relatif à la fonctionnalisation (panel 5 de notre lettre du 24 août), qui ne pourront être présents lors des audiences les 14 septembre (en avant-midi), 16 septembre (en avant-midi) et 18 septembre (toute la journée) puisqu'ils participeront à des consultations auprès de la clientèle concernant la nouvelle offre de service interruptible.

Vous remerciant pour votre collaboration, veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

Hugo Sigouin-Plasse

Chef de service

Réglementation et réclamations

Direction des affaires juridiques

Tél. 514 598-3767 Téléc. 514 598-3839



.....
Pensez à l'environnement, évitez d'imprimer inutilement

De : Dossiers.Reglementaires

Envoyé : 25 août 2015 10:12

À : Habre Pierre; Bérubé Mireille; Beauvais Mélanie; Sigouin-Plasse Hugo; Paradis Suzanne; Rhéaume Dave; Gauthier Manon; Tremblay Jean-François; Lukawecki Sonia; Lemay Isabelle; Kadiri Diaz Samir; Gauthier Guillaume; Dallaire Caroline; Bazinet Audrey; Falardeau Esther; Lemay Lachance Marie; Tremblay Sylvain; Laurin Louis-Philippe; Parent Elaine; Simard Catherine; Isoz-Vaillancourt Alexandre; Sauriol Julie; Fortin Josyane (Tarification); Regnault Vincent

Objet : TR : Dossier R-3879-2014 Phases 3 et 4 - preuves sur la fonctionnalisation info UC

Importance : Haute

De : Hélène Sicard
Envoyé : 25 août 2015 10:11:07 (UTC-05:00) Eastern Time (US & Canada)
À : Véronique Dubois; Greffe@Regie-Energie. Qc. Ca
Cc : Marc-Olivier Moisan-Plante; Dossiers.Reglementaires
Sujet : Re: Dossier R-3879-2014 Phases 3 et 4 - preuves sur la fonctionnalisation info UC

Bonjour Me Dubois,
Suite à votre demande M. Moisan-Plante m'indique que pour UC l'essentiel de sa présentation en audience portera sur la fonctionnalisation. Il prévoit en conséquence prendre pour ce sujet environ **20** des 30 minutes prévues pour la présentation de la preuve
Salutations
Me Hélène Sicard

On 2015-08-24, at 15:59, Dubois, Véronique wrote:

Bonjour,
La Régie a bien reçu vos communications relatives à la présentation de vos preuves lors de l'audience à venir dans le dossier mentionné en titre et le temps de présentation requis.
Elle souhaite toutefois que vous lui précisiez la proportion du temps requis nécessaire à la présentation de vos preuves sur la fonctionnalisation spécifiquement.
En effet, la Régie entend faire 2 blocs de preuve distincts, dont l'un sur la fonctionnalisation.
Je vous saurais gré de bien vouloir me répondre rapidement afin que nous puissions finaliser la préparation du calendrier de l'audience.
Salutations.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

<image001.gif> <image002.gif>

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.